

Qu'est-ce qu'une enquête phytosanitaire?

- Il s'agit d'un processus scientifique visant à recueillir et compiler des données sur les phytoravageurs – où ils se trouvent et où ils sont absents. Nous réalisons ceci en piégeant des insectes, en prélevant des échantillons de sol ou de tissu végétal, en observant les signes et symptômes de ravageurs sur les plantes, ainsi qu'en utilisant des diagnostics de laboratoire et d'autres procédures.
- **Les phytoravageurs** comprennent les insectes, les plantes envahissantes ou les microorganismes qui peuvent menacer l'environnement et l'économie du Canada.

L'équipe

- L'ACIA est déterminée à prévenir et à limiter la propagation des phytoravageurs afin de protéger les ressources végétales du Canada.
- Notre équipe de biologistes des enquêtes conçoit de nouvelles enquêtes, améliore la surveillance des ravageurs et forme les inspecteurs et nos collaborateurs.
- Les inspecteurs recueillent des données et soumettent des spécimens aux laboratoires de l'ACIA partout au Canada
- Les scientifiques et techniciens de laboratoire des végétaux effectuent des analyses sur les spécimens afin d'identifier les insectes, les maladies et les plantes envahissantes

Notre travail

- L'ACIA effectue des enquêtes sur des ravageurs d'importance en fonction des risques actuels afin de supporter les décisions réglementaires et de protéger l'environnement, l'économie canadienne et le commerce.
- Nous évaluons de nouvelles technologies tel que l'utilisation de drones et de l'ADN environnemental afin d'améliorer l'efficacité de nos enquêtes. Notre collaboration avec l'industrie, les autres paliers de gouvernements, les chercheurs et les scientifiques de la communauté nous aident à amasser des données pour supporter les décisions réglementaires. Le programme de surveillance communautaire de la pyrale du buis est un excellent exemple d'engagement du grand public pour favoriser la détection précoce des phytoravageurs.
- Notre rapport annuel présente un résumé des résultats de notre travail.
 - Nous avons surveillé plus de 12 500 sites à la recherche de ravageurs agricoles et forestiers dans le cadre de 20 enquêtes nationales différentes.
 - Nous avons travaillé avec les provinces, les municipalités et d'autres collaborateurs, et avec la communauté pour quatre de nos enquêtes. Ces collaborateurs ont surveillé 1500 sites supplémentaires.

Pour consulter la liste des activités pour chaque enquête : inspection.gc.ca/enquetevegetaux

Importance des enquêtes

- Il est crucial de prévenir et de limiter la propagation des phytoravageurs afin de protéger les forêts, l'agriculture, le commerce, l'économie et les moyens de subsistance des producteurs et agriculteurs.
- La surveillance phytosanitaire est également nécessaire pour maintenir le statut de zone exempte de phytoravageurs. Cela permet aux producteurs canadiens d'exporter leurs produits agricoles et forestiers ou de vendre leurs produits dans d'autres provinces et territoires.
- Il est important de détecter les ravageurs le plus tôt possible et de disposer de renseignements fiables sur leurs populations. Cela nous permet de prendre des décisions éclairées sur la façon de réagir lors de la détection de nouveaux phytoravageurs et de ralentir ou prévenir leur propagation.

Projets de recherche

Notre unité supporte la recherche afin de nous permettre d'améliorer nos méthodes et d'optimiser notre capacité de détection

- Projet sur le potentiel du métacodage à barres de l'ADN pour le diagnostic phytosanitaire d'espèces préoccupantes, mené en collaboration avec l'Institut de la biodiversité de l'Ontario de l'Université de Guelph.
- Évaluation de l'efficacité d'un programme de science communautaire pour la surveillance de la pyrale du buis.
- Évaluation de l'efficacité d'un programme de science communautaire pour la surveillance de la pyrale du buis.
- Amélioration la méthodologie de surveillance des insectes xylophages.
- Recherches d'agents de lutte biologique contre le puceron lanigère de la pruche et développement d'outils pour détecter et quantifier les populations de *Leucotaraxis*, une mouche prédatrice de ce ravageur.
- Détermination des restrictions de température et de la tolérance au froid du fulgore tacheté afin d'identifier les zones à risque au Canada.
- Évaluation du placement des pièges à scarabée japonais dans la canopée pour améliorer la détection de ce ravageur.
- Évaluation des pièges lumineux à diodes pour la surveillance dans les zones à haut risque.

Constatations et points saillants

Bonne nouvelle!

Cette année, il n'y a eu aucune détection de longicorne asiatique, de flétrissement du chêne, de tordeuse orientale du pêcher et de mouche de la pomme. Nous continuerons de surveiller ces organismes nuisibles.

Colombie-Britannique



Constatations : Le nombre de scarabées japonais détectés a diminué pour une 3e année consécutive mais, en plus de Vancouver, le scarabée a été détecté à Burnaby et Port Coquitlam.



Mesures prises : Nous supportons nos collaborateurs, par des mesures réglementaires et des enquêtes, dans leurs efforts pour éradiquer le scarabée japonais.



Ce que cela signifie : Les plantes et le sol ne doivent pas être transportés hors des zones réglementées afin de limiter la propagation du ravageur.



Ontario



Constatations : Le puceron lanigère de la pruche a été détecté dans la péninsule du Niagara.



Mesures prises : Les zones réglementées seront agrandies pour inclure les nouvelles zones infestées.



Ce que cela signifie : Les plantes, le bois et autres matériaux ne doivent pas être déplacés hors des zones réglementées afin de limiter la propagation du ravageur.



Colombie-Britannique et Alberta



Constatations : La spongieuse a été détectée à des niveaux records. De plus, deux adultes de la spongieuse asiatique ont été capturés dans 2 pièges à Langley, C.-B.



Mesures prises : Nous allons continuer notre surveillance et travailler étroitement avec nos collaborateurs suite à ces détections.



Ce que cela signifie : Des mesures d'éradication seront mises en application aux endroits où la spongieuse semble être établie.

Nouvelle-Écosse



Constatations : Le puceron lanigère de la pruche a été détecté dans les comtés de Kings et Lunenburg.



Mesures prises : Nous agrandirons les zones réglementées afin d'inclure les comtés de Kings et Lunenburg.



Ce que cela signifie : Les plantes, le bois et autres matériaux ne doivent pas être déplacés hors des zones réglementées afin de limiter la propagation du ravageur.



Île-du-Prince-Édouard



Constatations : La galle verruqueuse de la pomme de terre a été détecté dans des champs additionnels.



Mesures prises : Des mesures réglementaires continuent d'assurer un contrôle des champs affectés tout en protégeant ce secteur important de l'agriculture au Canada et les communautés.



Ce que cela signifie : Le déplacement des pommes de terre et d'équipement de ferme est restreint afin de limiter la propagation du ravageur.

Ce que vous pouvez faire

Nous avons tous un rôle à jouer dans la prévention et le contrôle de la propagation des espèces envahissantes.

Ce que peut faire le public :

- Achetez localement, brûlez localement. Ne transportez pas le bois de chauffage.
- Apprenez à identifier les phytoravageurs et renseignez-vous sur la façon dont ils se propagent.
- Inspectez vos chaussures et matériel de plein-air avant de vous déplacer hors de votre région et avant votre retour à la maison.
- Signalez toute observation suspecte à l'ACIA et partagez l'information sur les espèces envahissantes. Propagez le message, et non les insectes.
- Ne laissez pas entrer le fulgore tacheté! Inspectez votre véhicule et matériel de plein-air si vous revenez d'un État américain infesté par ce ravageur.

Ce que l'industrie peut faire :

- Connaissez et respectez les zones réglementées pour les phytoravageurs présents dans la région.
- Ne déplacez pas les bûches ou le bois de chauffage non traité à l'extérieur des zones réglementées.
- Si vous vous trouvez dans une zone réglementée, informez vos clients des risques liés au transport du bois de chauffage vers une autre région.